

L'apprentissage au Campus IBCBS by Régine Ferrère



INTERNATIONAL
BEAUTY & COSMETIC
BUSINESS SCHOOL
by Régine Ferrère

CFA
Centre de Formation
des Apprentis

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

CFA
Centre de Formation
des Apprentis

J'embauche une apprentie

Quelles sont les caractéristiques du contrat d'apprentissage ?

Quelles sont les aides financières pour embaucher en contrat d'apprentissage?

Quelle rémunération pour une apprentie?

Qualiopi
processus certifié 
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

J' embauche une apprentie

**FIÈRE D'AVOIR
DIT OUI))**

J'ai embauché un apprenti.

1jeune1solution.gouv.fr



INTERNATIONAL
BEAUTY & COSMETIC
BUSINESS SCHOOL
by Régine Ferrère



CFA
Centre de Formation
des Apprentis



INTERNATIONAL
BEAUTY & COSMETIC
BUSINESS SCHOOL
by Régine Ferrère

J'embauche une apprentie

CFA
Centre de Formation
des Apprentis

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Campagne « Le oui qui a changé ma vie »

- Lancée en 2022, la campagne de communication
« Le oui qui a changé ma vie »
illustre les avantages de l'apprentissage pour les entrepreneurs
- Vous êtes une entreprise
- Vous vous mobilisez en faveur de l'apprentissage
- Vous souhaitez valoriser votre engagement

J' embauche une apprentie

Formez un futur collaborateur

- Avec l'apprentissage, vous formez à vos méthodes de travail **une jeune collaboratrice diplômée du CAP ECP ou du Bac Pro ECP ou du BP ECP.**

Elle est déjà autonome sur l'accueil, la vente et les techniques de soins de beauté et de bien-être.

Tout au long de la période de formation, elle devient progressivement autonome.

Transmettez- lui les savoir-faire de votre entreprise.

- Le maître d'apprentissage joue un rôle central dans la formation de l'apprentie. Il transmet les savoir-faire de son entreprise.



*Comment accueillir une
apprentie dans mon
entreprise?*



Nommer un Maître d'Apprentissage

QUI EST-IL ?

Il peut être le **chef d'entreprise** lui-même ou un salarié volontaire. Il doit être majeur, posséder des **compétences professionnelles** mais aussi des **qualités pédagogiques**.



Sauf convention ou accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit :

- Avoir un diplôme du même domaine que celui visé par l'apprenti et au moins une année d'expérience
- ou**
- avoir au moins 2 années d'expérience dans le domaine de compétences visé par l'apprenti.

Nommer un Maître d'Apprentissage

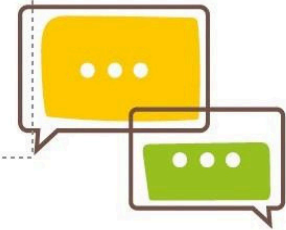
À QUOI S'ENGAGE-T-IL ?

Le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne vers l'obtention de son diplôme.



COMMENT ?

- ➔ Forme l'apprenti sur son **temps** de travail. Se rend **disponible** pour répondre aux questions de l'apprenti et s'assurer de son intégration.
- ➔ S'informe de son **parcours** au sein du CFA et de ses résultats. Consacre du temps aux **relations avec le CFA**.



Et l'employeur? Quel est son rôle ?



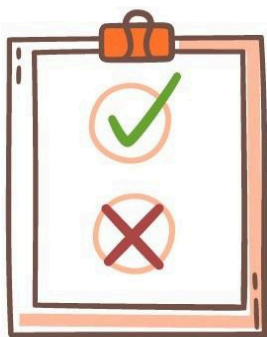
Accueillir l'apprenti et présenter l'entreprise et ses activités.



Planifier les tâches de l'apprenti au quotidien.



Accompagner l'apprenti dans sa découverte du métier.



Évaluer l'acquisition de ses compétences professionnelles.



S'assurer qu'il travaille dans de bonnes conditions et en sécurité.



L'informer de l'ensemble des règles et usages internes.



Quelles sont les caractéristiques d'un Contrat d'Apprentissage ?



Quel type de contrat et quelle durée ?

- Le contrat d'apprentissage peut être conclu, pour une durée limitée de 6 mois minimum à trois ans maximum, ou dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.
- Lorsque le contrat est à durée limitée, il s'effectue sur la durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé, soit 24 mois pour le CAP/ BP & BTS soit 12 mois pour le Bachelor & le MBA

Quel temps de travail?

- Le temps de travail de l'apprentie est identique à celui des autres salariés ,35h ou 39h, selon l'entreprise
- Ce temps est compris dans le temps de travail effectif et dans la rémunération.
- L'employeur doit permettre à l'apprentie de suivre les cours professionnels sur le Campus en fonction du calendrier donné à l'embauche.



INTERNATIONAL
BEAUTY & COSMETIC
BUSINESS SCHOOL
by Régine Ferrère

*Quelles sont les aides
financières pour embaucher
en contrat d'apprentissage?*


CFA
Centre de Formation
des Apprentis

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quelles sont les aides financières pour embaucher en contrat d'apprentissage ?

Les employeurs d'apprenties peuvent bénéficier d'un certain nombre d'aides financières :

- Une exonération de cotisations sociales. Celle-ci peut être totale ou partielle selon la taille de l'entreprise ou la qualité d'artisan.
- Aides en cas d'embauche d'un travailleur handicapé. Consulter le site de l'Agefiph.
- Des déductions fiscales de la taxe d'apprentissage (bonus alternants, frais de stage, dons en nature).



Une **aide exceptionnelle de 6000 €**
maximum est accordée aux employeurs
qui recrutent des alternants
(apprentis et jeunes en contrat de
professionnalisation)
**entre le 1er janvier et le 31 décembre
2024**

Cette aide exceptionnelle n'est pas cumulable avec l'aide unique aux employeurs d'apprenties mais elle est cumulable avec les aides spécifiques pour les apprenties en situation de handicap.

Quels sont les contrats concernés ?

Les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation conclus entre le **1er janvier** et le **31 décembre 2024** pour préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalant au plus au niveau 7 (Bac +5) du cadre national des certifications professionnelles (RNCP)

Pour quelles entreprises et à quelles conditions?

- **Pour les entreprises de moins de 250 salariés, cette aide est versée sans condition.**
- **La gestion et le suivi de l'aide est confiée à l'Agence de services et de paiement (ASP). Elle est versée mensuellement et automatiquement, avant le paiement du salaire, pendant la première année du contrat d'apprentissage.**

Pour quelles entreprises et à quelles conditions?

- **Les entreprises de 250 salariés ou plus** peuvent bénéficier de l'aide si elles respectent l'une des deux conditions suivantes
- Atteindre au moins 5 % de contrats favorisant l'insertion...
- Atteindre au moins 3 % d'alternants (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et avoir connu une progression de 10 % d'alternants au 31 décembre 2024 ...
- La gestion et le suivi de l'aide est confiée à l'Agence de services et de paiement (ASP). **Elle est versée mensuellement et automatiquement, avant le paiement du salaire**, pendant la première année du contrat d'apprentissage



INTERNATIONAL
BEAUTY & COSMETIC
BUSINESS SCHOOL
by Régine Ferrère

*Quelle rémunération pour
une apprentie ?*

CFA
Centre de Formation
des Apprentis

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quelle rémunération pour une apprentie?

- L'apprentie bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge
- Sa rémunération progresse chaque nouvelle année calendaire d'exécution de son contrat.
- Le salaire minimum réglementaire perçu par l'apprentie correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.
- Il varie donc à chaque augmentation du SMIC

Quelle rémunération pour une apprentie?



Contrat d'apprentissage

	moins de 18 ans	de 18 à 20 ans inclus	de 21 à 25 ans inclus	+ de 26 ans
1ère année	27%	43%	53%	100%
2ème année	39%	51%	61%	100%
3ème année	55%	67%	78%	100%

Ces éléments sont transmis à titre indicatifs et n'ont pas de valeur contractuelle

Quelle est la situation de l'apprentie qui a passé avec succès son diplôme et que l'employeur souhaite embaucher ?

Le contrat d'apprentissage peut être suivi, dans la même entreprise, de la conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée, d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat de travail temporaire.

Dans ce cas, aucune période d'essai ne peut être imposée.

- La durée du contrat d'apprentissage est alors prise en compte pour le calcul de la rémunération et l'ancienneté du salarié.

Quelle est la situation de l'apprentie qui a échoué à son diplôme ?

Le contrat d'apprentissage peut être renouvelé pour une période de 1an dans la même entreprise.

- La durée du contrat d'apprentissage est alors prise en compte pour le calcul de la rémunération et l'ancienneté du salarié.
- Ce sont les montants de rémunération de la troisième année qui seront pris en compte.

Pour des compléments d'informations

Qui contacter ?

Pour le placement des étudiantes

Florence Mouity Nzamba -Chargée des relations entreprises

02 34 40 02 80 / 07 65 58 09 70

Pour la mise en place des dossiers

Sandrine Borrel- Directrice Générale adjointe- Responsable administrative

02 34 40 02 80

Pour toute autre information

Régine Ferrère Chef d'Etablissement- Présidente de la Branche Esthétique Parfumerie

06 07 94 50 22



Chartres

